

Accompagnement scientifique dans la mise en place du Bureau de partage et d'implantation des pratiques prometteuses (BPIPP) du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Numéro de la fiche : OPR-491

Sommaire

DIRECTRICE/DIRECTEUR DE RECHERCHE

Julie Lane, Professeure - Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale

Renseignements

julie.lane@usherbrooke.ca

UNITÉ(S) ADMINISTRATIVE(S)

Faculté d'éducation
Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale

CYCLE(S)

1er cycle
2e cycle
3e cycle
Stage postdoctoral

Description du projet

Il est estimé qu'il peut prendre de 10 à 20 ans pour que les résultats de recherches influencent les pratiques et les décisions (Sussman et al., 2006). Cette situation explique l'engouement pour le transfert des connaissances (TC) depuis plus de 20 ans. Le TC est un processus qui implique que des connaissances produites (par les recherches ou l'expérience) sont adaptées et partagées afin d'en favoriser l'appropriation et l'utilisation par un public cible. D'autres concepts peuvent être utilisés (ex. : mobilisation des connaissances, utilisation des connaissances, etc.) mais le concept de TC est le plus utilisé dans le monde.

Depuis le début des années 2000, cet intérêt pour le TC s'est accompagné de l'émergence de nouvelles infrastructures de TC (Curran et al., 2011). Le BPIPP peut être considéré comme une infrastructure de TC. Une infrastructure de TC peut être définie comme un ensemble de composantes interconnectées (gouvernance, ressources humaines et financières, stratégies et activités de TC, processus d'implantation, organisations partenaires, etc.) qui vise à favoriser le TC et l'implantation des pratiques prometteuses et probantes. Une infrastructure de TC mise souvent sur une équipe de courtiers de connaissances qui ont une expertise en TC, en accompagnement de processus et dans la facilitation des liens entre les milieux de la recherche et la pratique (Cranley et al, 2017; Ridde et al., 2013). Dans les écrits, de nombreuses appellations sont utilisées pour référer à ces infrastructures : knowledge translation and exchange platform, research or knowledge brokering organization, translational networks, intermediary organizations, information-sharing platform, applied research agencies, organizational networks for knowledge mobilization, etc. Ces infrastructures ont bien souvent des conceptualisations différentes du TC et divergent au niveau de leurs activités de TC. À cet effet, ces infrastructures peuvent adopter plusieurs fonctions : liaison et réseautage, sensibilisation, adaptation des connaissances, diffusion et dissémination, renforcement des capacités, accompagnement du changement, développement organisationnel, plaidoyer stratégique, etc.

Malgré l'émergence de telles infrastructures de TC, les recherches qui les ont évaluées sont quasi inexistantes (Fitzgerald et Harvey, 2015). Le peu de données empiriques sur les infrastructures de TC constitue un enjeu important puisque le développement de ces dernières, qui mobilise plusieurs ressources humaines et financières, ne s'appuie pas sur des données scientifiques. Cette situation fait en sorte que les instigateurs de telles infrastructures se retrouvent dans une situation paradoxale pouvant être éthiquement inconfortable, puisque d'un côté, ils font la promotion de l'importance des décisions et pratiques cliniques appuyées par la science et de l'autre côté, ils sont dans l'impossibilité d'appuyer les décisions et les pratiques de l'infrastructure. Ainsi, puisque peu d'études ont été menées à ce sujet, les rôles,

les structures de gouvernance, les responsabilités, les processus et activités de TC de ces infrastructures demeurent ambigus. Les recherches en TC de façon générale et dans le domaine de la science de l'implantation peuvent toutefois inspirer la mise en oeuvre de ces infrastructures.

Le BPIPP a été mis sur pied au printemps 2019 par le MSSS pour soutenir le partage et l'implantation des pratiques prometteuses dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Ce bureau s'actualise à partir de quatre axes : la recension, la sélection, la diffusion et le soutien à l'implantation des pratiques prometteuses. Le BPIPP se dotera d'une équipe qui offrira un soutien personnalisé aux acteurs des directions générales ministérielles. Les directions générales pourront faire appel au BPIPP lorsqu'elles souhaiteront être soutenues dans leurs l'implantation de projets et de pratiques dans le RSSS.

Ce projet, financé par le MSSS, se déroule en trois phases :

Phase 1 - Soutien à l'élaboration de l'offre de services du BPIPP avec les livrables suivants : 1) Référentiel des rôles des acteurs en TC et en soutien à l'implantation, 2) Guide des pratiques organisationnelles à privilégier dans la mise en place de l'infrastructure du BPIPP.

Phase 2 -Soutien à la mise sur pied et au développement des compétences de l'équipe du BPIPP avec les livrables suivants : 1) Cadre de référence du BPIPP pour accompagner l'implantation de bonnes pratiques, 2) Activités de formation et rencontres de coaching post formation.

Phase 3 : évaluation d'implantation et des retombées du BPIPP.

Financement offert

À discuter

La dernière mise à jour a été faite le 11 août 2020. L'Université se réserve le droit de modifier ses projets sans préavis.